



Commune d'AUBEL

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de PERMIS D'URBANISME.

Le demandeur est Monsieur VAESSEN Roger, domicilié Plattendriesch 31 à 4880 Aubel.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Plattendriesch 31-33, cadastré Section C n° 326D, 326E.

Objet de la demande : ***Démolition d'un box de garage existant et construction d'un double garage***

et présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – art. D.IV.6 : demande de dérogation aux prescriptions du plan de secteur (actes et travaux sur une construction existante dont l'affectation actuelle ou future ne correspond pas aux prescriptions de la zone agricole telles que définies à l'art. D.II.36) ;

CoDT – art. D. IV.5 : demande d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme (aire différenciée I – aire d'habitat rural) et du Guide régional sur les points suivants :

Superficie du volume annexe – teintes des châssis

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte du du 31 juillet 2023 au 30 août 2023

(clôture d'enquête à 16h00).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

Administration Communale (service de l'Urbanisme) - Place Nicolai n° 1 - 4880 Aubel.

- les jours ouvrables **de 9h00 à 12h00** ;
- les **jeudis 3, 10, 17 et 24 août** jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de **Mme Vanina PETERS (service urbanisme)**
téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal - Place Nicolai n° 1 - 4880 Aubel**
- par télécopie au numéro : **087/68.82.95**,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**
- remises **au Service Urbanisme** dont le bureau se trouve **Place Nicolai n° 1 (1^{er} étage) à 4880 Aubel**.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **permis urbanisme PU 2678**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de **Mme Vanina PETERS (service urbanisme)** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante :

Administration Communale – Salle du Conseil (1^{er} étage) - Place Nicolai n° 1 à 4880 Aubel, le 30 août 2023 à 16h00.

La Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme chargée de donner des explications sur le projet est **Mme Vanina PETERS (service urbanisme)** dont le bureau se trouve à l'adresse reprise ci-avant.
